

institutions politiques. Ces patriciens n'étaient pas voués exclusivement au métier des armes. Tour-à-tour magistrats, commerçants, guerriers, administrateurs, ils avaient plus d'occasions de cultiver leur esprit, ou au moins de sentir le prix du savoir : aussi l'orgueilleuse ignorance leur a-t-elle quelquefois contesté leur noblesse.

Un ambassadeur de France résidant à Venise vers la fin du *xvi<sup>e</sup>* siècle, le président Duferrier, ne crut pas déroger en faisant quelquefois des leçons publiques, à l'exemple des seigneurs vénitiens; mais Brantôme, qui rapporte ce fait, ajoute « que cela « dérogeait fort à sa charge et à l'autorité du roi, « qui ne le trouva bon et ne lui en fit bonne chère « à son retour. »

Cette anecdote prouve au moins que la noblesse vénitienne avait, fort antérieurement à celle de notre nation, secoué les préjugés peu favorables aux progrès des lumières.

La discussion publique des affaires d'État avait dû nécessairement faire cultiver l'art de la parole. Cependant l'orgueil national, bien préférable d'ailleurs à la vanité littéraire, avait maintenu un usage que l'intérêt de l'éloquence n'aurait pas conseillé. Il était défendu aux orateurs, dans les assemblées politiques, de se servir d'un autre idiome que du dialecte vénitien; l'emploi de la langue toscane n'était toléré que dans l'exorde. Cette règle était peu favorable sans doute au perfectionnement du langage; mais ce qui, à la longue, devait nuire bien plus essentiellement à la noble émulation de la jeunesse vénitienne, c'était la constitution de l'État, qui interdisait absolument aux plébéiens tout espoir de parvenir aux dignités par le mérite. L'oligarchie ne reconnaît point les droits du mérite, elle se contente des noms. Ce fut sans doute par cette cause que le nombre des écoliers de l'université de Padoue finit par se réduire de dix-huit mille à cinq ou six cents. On fonda bien à Venise un collège pour la noblesse pauvre; mais il n'y avait que quarante-six places gratuites; d'ailleurs, cette institution, quoiqu'elle eût un motif louable, n'était pas sans inconvénient; partout où on voudra élever séparément les enfants des familles puissantes, on peut être sûr qu'ils ne tarderont pas à se croire aussi supérieurs aux plébéiens par leurs lumières que par leur naissance, et qu'ils cesseront de faire des efforts pour l'être réellement.

(1) « Ce siècle d'or, dit Dr. Trou, en terminant le 19<sup>e</sup> livre de son Histoire, vit fleurir et mourir Pierre Bembo, André Navagier, Egnazio, Fracastor, Jean-Baptiste Ramusio, Nicolas Tartaglia. » Tous ces savants, dont l'historien, si digne de les apprécier, déplore la perte, étaient Vénitiens.

« Ils avaient monté à Padoue une école publique dans le dessein de rivaliser avec l'université, et ensuite de la faire

Bientôt on cessa d'exiger que les jeunes patriciens qui se destinaient à la magistrature, eussent fait une étude sérieuse des lois; et, en 1776, on punit un professeur de Trévise pour avoir examiné dans une thèse l'influence de la législation sur le bonheur des peuples.

On avait fondé dans l'arsenal une école théorique de marine, qui eut quelques professeurs distingués; mais cette institution ne fut organisée qu'en 1774, il n'était plus temps.

Il y avait à Vérone une autre école spécialement destinée à l'enseignement des sciences qui tiennent à l'art militaire. Malheureusement, comme les nobles vénitiens dédaignaient tout autre service que celui de la marine, cette école ne fut fréquentée que par les nobles de terre-ferme, et on n'y en compta jamais qu'une vingtaine.

Un autre établissement d'instruction publique fut fondé dans le Frioul, non immédiatement par le gouvernement vénitien, mais sous sa protection, par le célèbre général Barthélemy Alviane. Les Vénitiens lui avaient donné la petite ville de Pordecone qu'il avait conquise. Ce guerrier qui, malgré sa naissance obscure et sa gloire militaire, savait apprécier les lettres et ceux qui les cultivaient, s'entoura de plusieurs hommes illustres de son temps, dont la réputation s'est étendue jusqu'au nôtre, et devint le bienfaiteur des vassaux que la république lui avait donnés, en fondant, dans sa nouvelle résidence, une académie, où, à sa sollicitation, Jérôme Fracastor, et d'autres savants, voulurent donner des leçons publiques.

Un autre genre d'institution destiné à répandre le goût de l'instruction, et à étendre les limites des connaissances humaines, fut adopté avec empressement par les Vénitiens, aussitôt que quelques villes d'Italie en eurent donné l'exemple; je veux parler des académies.

Le concours des hommes de divers rangs, animés d'un égal amour pour les lettres, qui se réunirent autour d'Alde-Manuce, lorsque ce savant imprimeur entreprit de publier les principaux chefs-d'œuvre de l'antiquité, si imparfaitement connus jusqu'alors, fut l'origine de la première société sayante qui honora Venise par ses travaux. On y comptait André Navagier, Daniel Renier, le cardinal Bembo, Baptiste Egnazio, Marin Sanuto, Jean-Baptiste Ramusio (1). La juste célébrité de tous ces noms faisait

tomber, en donnant de la réputation à leur collège. L'université s'aperçut bientôt de leur but, et députa un de ses membres pour en aller porter ses plaintes. Ce député fit au sénat un discours où il fit observer que le projet de ces pères était d'ancêtre l'université de Padoue, comme ils l'avaient fait des autres de l'Italie, notamment de celle de Rome. « Au commencement, disait l'orateur, ils vinrent